

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 28 aout 2024
Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Chantal Bourassa (Travail social)
Corina Crainic (rep. unité II)
Norma Doiron (Secteur langue et rep.
prof., Arts)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)
Michel Mallet (Traduction et langues)
Joëlle Martin (Info.-comm.)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (doyen)
Dominique Thomassin (resp. des suivis
des dossiers)

Christophe Traisnel (HEP)
Elisabetta Vera Boni (rep. étud., Sc. soc.)
Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

Absences motivées :

Hesam Esfahani (Sociologie et
criminologie)
Guillaume Fortin (Géographie)
Karine Gauvin (Études françaises)
Roger Lord (Musique)
Ibrahim Ouattara (Philosophie)

Poste à pourvoir :

Rep. étud., Arts

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 28 aout 2024

Le doyen souhaite d'emblée la bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux membres qui se joignent au Conseil de la FASS en cette année universitaire 2024-2025 qui s'amorce.

Le doyen leur demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Thomas Hodd propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2024

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Thomas Hodd propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est approuvée par la majorité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2024

5.1. Rapports de suivi préliminaire

Le vice-doyen indique que les rapports de suivi préliminaire ont été envoyés au vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales le 29 mai et que lors de la rencontre du 17 juin, le Comité d'assurance de la qualité (CAQ) a adopté les rapports en anglais, en économie, en travail social, en art dramatique et en études françaises.

7. Professeur associé | Nomination de Serge Jolicoeur

Le doyen mentionne que la nomination de Serge Jolicoeur a été envoyée à la Faculté des études supérieures et de recherche (FESR) et que le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) lui a accordé le statut de professeur associé.

9.1. Budget

Un membre s'informe au sujet des investissements de plus de 2,7 millions \$ à l'Université de Moncton. Le doyen explique que ces investissements serviront à couvrir un certain nombre de besoins à la FASS. Il donne également des précisions sur la répartition des sommes dans le temps et dans les opérations et le fonctionnement de la faculté.

[[Université de Moncton - Nouvelles \(umoncton.ca\)](https://www.umoncton.ca) (22 août 2024)]

Cours offerts aux élèves du secondaire

Un membre s'informe au sujet des cours offerts aux élèves du secondaire. Le vice-doyen indique que la liste de ces cours est établie annuellement et que l'on peut y faire des ajouts en communiquant avec lui.

4. Affaires étudiantes

Elisabetta Vera Boni, qui sera la représentante étudiante des sciences sociales cette année, n'a aucun message à transmettre pour l'instant.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1. Département d'histoire et de géographie [Annexe 1]

5.1.1. Rapport de suivi préliminaire | Évaluation du B.A. (majeure en histoire)

Jean-Luc Bonnaud présente les éléments du rapport de suivi préliminaire de la majeure en histoire à partir des documents fournis en annexe.

À la suite des commentaires formulés par le directeur, le doyen donne des précisions sur le processus et sur le changement de gabarit.

Le doyen invite les membres à poser des questions ou à faire part de leurs commentaires concernant ce rapport.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances (RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat)

Ni le vice-doyen ni le doyen n'ont de renseignements à transmettre à ce sujet.

7. Informations

7.1. Calendrier universitaire (automne 2024) [Annexe 2] et encadrement des chargées et chargés de cours

Le vice-doyen rappelle les changements effectués au calendrier universitaire en raison des jours fériés : l'horaire de cours du lundi sera appliqué le mardi 15 octobre 2024 et le vendredi 6 décembre 2024.

[\[Calendrier universitaire | Campus de Moncton \(umoncton.ca\)\]](#)

Il faut respecter cet horaire et en faire le suivi auprès des collègues, incluant les chargées et chargés de cours.

Le doyen rappelle pour sa part qu'il est important d'offrir un encadrement administratif et académique au personnel enseignant à temps partiel (courriels et rencontres). Les chargées et chargés de cours sont également appelés à siéger aux assemblées.

7.2. Rentrée universitaire 2024

Le vice-doyen indique que la journée d'accueil obligatoire pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants de la FASS a lieu le 4 septembre 2024. L'activité, d'une durée d'environ 40 minutes, inclut un survol des principaux règlements et de la pizza comme repas. L'équipe de mentorat et les conseils étudiants seront de la partie. Alors que la présence des directions n'est pas obligatoire à cette activité, on les encourage à organiser une activité d'accueil dans leurs unités respectives.

Le vice-doyen rencontrera Sophie LeBlanc Roy, codirectrice de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, au sujet du programme de mentorat et de la possibilité d'offrir du soutien en santé mentale à la population étudiante. La FASS souhaiterait désigner un étudiant ou une étudiante qui orienterait ses pairs vers les services existants.

7.3. Assemblée facultaire | Fête des retraitées et retraités

Le doyen informe les membres que la prochaine assemblée facultaire aura lieu le 25 octobre à 14 h et qu'elle sera suivie d'une fête pour souligner les départs à la retraite.

7.4. Conciergerie aux pavillons des Arts et des Beaux-arts

Le doyen explique qu'un manque d'effectifs existe à la faculté depuis la pandémie, ce qui entraîne des conséquences sur l'entretien et la propreté des lieux. Il a rencontré la direction des ressources matérielles afin d'établir les besoins de la faculté, soit quatre postes à temps plein (deux le jour, un le soir et un la nuit).

Le doyen prie le corps professoral de faire preuve de patience et de lui transmettre directement les plaintes. Il se chargera de faire les suivis nécessaires.

Le doyen répond aux questions des membres.

7.5. Gabarit de plan de cours dans Clic (mise à jour de 2024)

Le vice-doyen invite les membres à utiliser le gabarit de plan de cours de l'Université de Moncton. Bien que son utilisation ne soit pas obligatoire, le gabarit peut se révéler utile pour les membres du corps professoral et les chargées et chargés de cours qui enseignent pour la première fois.

[\[gabarit plan de cours2024.docx \(sharepoint.com\)\]](#)

7.6. Relations avec les universités Poitiers et Lyon III

Le doyen et le vice-doyen prévoient se rendre en France au printemps afin d'établir des liens avec les universités Poitiers et Lyon III. Pour se préparer à ces visites, ils souhaitent identifier des projets de collaboration (ex. : une double diplomation) au-delà de la mobilité professorale et étudiante et des études acadiennes. Le doyen invite les membres à réfléchir d'ici le prochain conseil durant lequel ils en discuteront.

7.7. Remplacement de postes

Le doyen indique qu'on effectuera 10 remplacements à la faculté d'ici juillet 2025 en raison de départs à la retraite, de démissions ou de décès. On doit lui envoyer les lettres de demande de remplacement et les profils d'ici la fin de septembre. Il invite les membres à le consulter au sujet des profils. Ces derniers seront soumis au VRER.

8. Clôture de la séance

La séance se clôture à 14 h 40.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc